



COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20251016-25_01542-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 16 octobre 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 15

Conseillers représentés : 3

Date de convocation : 09 octobre 2025

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Véronique IFFER
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

Absent excusé sans pouvoir : M. François LAEUFER

Absente sans pouvoir : Mme Carole METZ

Objet : Programme des travaux 2026 en forêt communale

L'ONF nous a transmis le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux (*maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public*) de la forêt communale pour l'exercice 2026.

Les travaux d'exploitation concernent de l'abattage et du façonnage, ainsi que du débardage. Le volume de bois concerné est de 280 m³ pour un coût prévisionnel de dépenses de 11 970.70 € HT, avec une recette brute escomptée de 18 000 € HT pour les coupes à façonner et de 25 470 € HT pour les coupes en vente sur pied. Le bilan net prévisionnel s'élève à 31 499.30 € HT.

En complément, l'ONF préconise un programme d'actions patrimoniales pour la gestion durable du patrimoine forestier, dont le coût total est de 12 830 € HT avec des actions sylvicoles pour 10 620 € HT (*nettoisement de régénération, maintenance du cloisonnement, dégagement de plantations et de semis artificiels, nettoyage dans les accrus post-tempête*), des travaux d'infrastructures pour 1 690 € HT (*entretien des lisières*) et touristiques pour 520 € HT (*entretien et propreté sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétiques*).

Entendues les explications de M. le 1^{er} Adjoint au Maire Jacky NOLETTA,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE DE**

- **D'APPROUVER** les programmes de travaux (exploitation et patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2026,
- **D'APPROUVER** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 43 470 € HT pour un volume de 1 463 m³,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à les signer et **APPROUVER** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal au budget,
- **VOTER** les crédits correspondants comme suit :
 - 11 970.70 € HT pour les travaux d'exploitation
 - 12 830 € HT pour les travaux patrimoniaux

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 17 octobre 2025

Publiée ou notifiée le 17 octobre 2025

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Richard VOLTZENLOGEL

